

LANGUEDOC-ROUSSILLON **La Cavale lance son compost 100 % raisin**

Agrodistribution | Publié le jeudi 29 octobre 2015 - 11h35

Mots-clés : Cavale, compost Languedoc-Roussillon

La coopérative Cavale a organisé, le 27 octobre, au domaine de Fourn à Pieusse (Aude), une démonstration d'épandage de son nouveau compost issu à 100 % du marc de raisin de sa distillerie. L'objectif est de valoriser à terme 3 000 à 4 000 tonnes de marc par an.



Environ quatre-vingts personnes ont assisté aux démonstrations d'épandage du compost Onze300. Les techniciens de la Cavale ont vidé un big bag de 600 kg directement dans le pulvérisateur, adapté par la coop à ce produit pulvérulent et humide.

Le projet est né d'une rencontre. D'un côté la coopérative Cavale, à Limoux (Aude), qui possède une distillerie et produit chaque année 6 000 à 7 000 tonnes de marc de raisin. De l'autre, la société Fumeco-Lèze, à Artigat (Ariège), spécialisée en terreau et amendement biologiques, et désirant se développer. Un premier essai a été réalisé en compostant pendant neuf mois de façon naturelle en andains 1 000 tonnes de marc épépiné, issu des vendanges de 2013.

Ainsi, 600 tonnes de compost ont été produites, dont 400 tonnes ont été utilisées sur l'exploitation agricole de Fumeco-Lèze et 200 tonnes revendues par la Cavale à ses adhérents viticulteurs qui ont commencé à les épandre, début octobre, entre les rangs de leurs vignes. Baptisé Onze300 (en référence au code postal de Limoux), l'amendement organique se compose de moins de 3 % de NPK pour respecter la norme NFU 44-051, ce qui permet de l'utiliser dans les cultures bio.

Une démonstration pour les viticulteurs

« Pour cette première année de test, une quinzaine de vignerons ont acheté ce compost, qui est commercialisé en big bags de 600 kg, explique Claire Salvat, ingénieure agro, en charge du lancement du Onze300 et de l'organisation de la démonstration d'épandage. Il leur est vendu 90 € la tonne et la coopérative propose de leur prêter des épandeurs, qui ont été modifiés pour s'adapter à cet amendement assez humide. Deux machines sont à leur disposition. »

« Ce compost est plus riche de 40 % en matière organique que le marc, parfois épandu brut par les vignerons, précise l'ingénieure. Il est destiné à nourrir le sol des vignobles, à améliorer leur taux de matière organique et à apporter des éléments minéraux facilement assimilables par les plantes. Nous proposons aussi une analyse de sol gratuite, avant utilisation, pour savoir quelle quantité de compost il faut épandre. »

Bientôt dans les Gamm vert de la coop

Dans un premier temps, la coopérative prévoit de produire 600 tonnes de compost par an, puis d'augmenter progressivement jusqu'à valoriser 3 000 à 4 000 tonnes de marc de raisin sur les 6 000 à 7 000 tonnes obtenues chaque année.

« Sur les quatre cents viticulteurs adhérents de la coopérative, près de cent cinquante seraient prêts à utiliser cet amendement, précise Claire Salvat. A partir de 2017, nous aimerions également le proposer au grand public, en le commercialisant dans nos cinq magasins Gamm vert et Comptoir du Village Gamm vert de l'Aude. »

Florence Jacquemoud